

# PETR BRUCHE MOSSIG

## Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 16 Novembre 2022 -

REÇU le

23 NOV. 2022

À LA SOUS-PRÉFECTURE  
de MOLSHEIM

### Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 54 titulaires

### Nombre de membres votants :

33

☞ Nombre de membres présents :

28

☞ Nombre de membres ayant donné procuration :

5

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 16 Novembre à 18 heures 00, le PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

### MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG  
Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF  
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère Municipale d'AVOLSHEIM  
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLSHEIM  
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère Municipale de DORLSHEIM  
M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM  
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM  
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE  
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM  
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG  
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH  
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche  
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE  
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOU DAY  
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE  
M. Marc SCHEER, Maire de ROTH AU  
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES
- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble  
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER  
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM  
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM  
M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM  
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM  
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM  
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT  
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN  
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL  
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE  
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

#### MEMBRES REPRESENTES :

Mme Sylvie TETERYCZ, ayant donné procuration à M. Laurent FURST  
M. Alexandre GONCALVES, ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY  
M. Sébastien JACOB, ayant donné procuration à M. Alain FERRY  
M. Emile FLUCK, ayant donné procuration à M. Jean-Louis BATT  
M. Pierre Paul ENGER, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER

#### ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR  
M. Grégory HEINRICH, Directeur Adjoint chargé du SCoT  
M. Guillaume LIMBACH, Chargé de mission pour la mise en œuvre d'un observatoire du SCOT Bruche Mossig  
M. Thierry HOEFFERLIN, Conseiller aux décideurs locaux -Trésor Public  
M. Hervé MICLO, Dernières Nouvelles d'Alsace

#### EXCUSES :

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM  
M. Jean ROTTNER, Président de la Région Grand Est, représenté par M. Laurent FURST  
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE  
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM  
M. Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM  
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER  
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG  
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller Municipal de MOLSHEIM  
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM  
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG  
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG  
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS  
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE  
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE  
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE  
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER  
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT  
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS  
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES  
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK  
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT  
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM  
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM

---

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - RENOUELEMENT CONVENTION CCRMM MISE A DISPOSITION

---

N° 2022-180-PETR

EXPOSE

Les fonctions de secrétaire administrative et comptable ainsi que le suivi technique et administratif des ressources humaines au PETR, est assuré par un agent mis à disposition par la CCRMM.

Afin que l'agent puisse continuer à assurer ces fonctions indispensables au bon fonctionnement du PETR, Il y a lieu de renouveler la convention de mise à disposition.

LE COMITE SYNDICAL

- VU la loi N° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi N° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment ses articles 61 à 63 ;
- VU la loi N° 2002-276 du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son article 46 ;
- VU le décret N° 2008-580 du 18 Juin 2008 modifié, relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;
- VU la convention de mise à disposition du 1er juillet 2019 entre la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG et le PETR Bruche Mossig, portant mise à disposition de Madame Estelle PALFRAY au PETR à raison de 21h30 de service hebdomadaire pour assurer les fonctions de secrétaire administrative et comptable ;
- VU les délibérations des organes délibérants des deux Collectivités décidant de passer une convention de mise à disposition concernant la mise à disposition de Madame Estelle PALFRAY,
- VU la demande de l'intéressée quant à cette mise à disposition ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

à l'unanimité  
approuve

la convention de mise à disposition par la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG de Madame Estelle PALFRAY, pour assurer les fonctions de secrétariat administratif et comptable du PETR Bruche Mossig,

autorise

le Président à signer ladite convention,

charge

le Président de son exécution et des formalités correspondantes.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Daniel ACKER

REÇU le  
23 NOV. 2022  
À LA SOUS-PRÉFECTURE  
de MOLSHEIM

Le Président,



Alain FERRY

Transmis au représentant de l'Etat le : 23/11/2022

Publié le : 28 /11/2022